



FICHE DE POSTE :

Intitulé du poste	Chef du Service Autorisations Spécifiques
Rattachement hiérarchique	Division Évaluation et Autorisation des Médicaments
Missions et responsabilités	Le titulaire du poste est chargé de la planification, de la coordination et de la supervision des activités relatives à l'évaluation et au traitement des demandes d'autorisations spécifiques concernant les médicaments d'origine chimique et biologique. Il veille à la conformité réglementaire des autorisations délivrées, à la qualité scientifique des évaluations, et à la cohérence des décisions prises au sein du service conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur. Ses principales responsabilités sont : • Évaluer les dossiers de demandes d'autorisations spécifiques, notamment : ○ Les autorisations spécifiques d'importation ; ○ Les visas sanitaires ; ○ Les autorisations d'importation des produits expérimentaux ; ○ Les autorisations d'importation de médicaments destinés à un usage particulier ; ○ Les dons de médicaments. • Évaluer les dossiers relatifs à l'importation des matières premières entrant dans la fabrication des médicaments d'origine chimique et biologique. • Examiner les dossiers de demandes de visa de publicité pour les médicaments d'origine chimique et biologique. • Garantir la conformité scientifique et réglementaire des autorisations délivrées, en cohérence avec les bonnes pratiques réglementaires et les standards internationaux. • Participer à la rédaction des rapports techniques et des avis à soumettre aux commissions compétentes. • Contribuer à la veille réglementaire et scientifique, et à la mise à jour des procédures internes du service. • Superviser et accompagner le personnel du service en matière d'évaluation réglementaire et de gestion des priorités.
Compétences et qualifications requises	<u>Formation :</u> - Doctorat en Pharmacie

	<u>Expérience professionnelle :</u> Minimum 5 ans d'expérience dans le domaine de la pharmacie, de la réglementation pharmaceutique, de l'évaluation des dossiers d'autorisation, ou dans la fabrication et le contrôle des médicaments. <u>Compétences techniques :</u> • Connaissance approfondie de la réglementation nationale et internationale relative à l'importation et à la publicité des médicaments. • Maîtrise des processus d'évaluation réglementaire et de gestion des autorisations. • Capacité à interpréter et appliquer les exigences techniques et juridiques. • Compétences en outils informatiques et plateformes de gestion électronique des dossiers. <u>Compétences managériales :</u> • Rigueur, intégrité et sens des responsabilités. • Esprit d'analyse et de synthèse. • Capacité à travailler en équipe et à communiquer efficacement avec les opérateurs économiques et les autorités partenaires. <u>Langues :</u> • Maîtrise du français et de l'arabe. • L'anglais constitue un atout pour la veille réglementaire et la coopération internationale.
Conditions de travail	Lieu : Rabat

